



Le 11 juin 2024

PAR COURRIEL

Madame Louise Rozon
Régisseuse et présidente par intérim
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Maxime Nadeau
Directeur principal – Contrôle des
mouvements d'énergie et exploitation
du réseau

Complexe Desjardins
Tour est, 13e étage
C.P. 10000 succ. Pl Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

**OBJET : Suivi de la décision D-2023-109
Attestation de fiabilité énergétique du parc de production**

Madame la Présidente,

Dans sa décision D-2023-109 du 20 septembre 2023 relative au Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), la Régie de l'énergie a accepté le critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le Producteur), à savoir le maintien d'une réserve énergétique suffisante pour combler un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. La Régie a demandé au Distributeur de vérifier le respect de ce critère, de déposer et de rendre publique, en mai, août et novembre de chaque année, la démonstration que le critère de fiabilité est respecté.

En tant que responsable de la validation de la situation des stocks énergétiques, je suis satisfait quant au respect du critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par le Producteur et au fait que ce dernier dispose du stock énergétique et de moyens suffisants pour livrer en toute fiabilité au Distributeur le volume d'électricité engagé.

Les critères de fiabilité en énergie applicables au volume d'électricité concerné fixé à un déficit de 64 TWh pour deux années consécutives (2024-2025) et fixé à un déficit de 98 TWh pour quatre années consécutives (2024-2027) sont respectés, sans importations.

Le cas échéant, dans la mesure où cela s'avérerait requis, le Producteur pourrait également recourir à des importations afin de livrer en toute fiabilité au Distributeur le volume d'électricité engagé.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Maxime Nadeau